



CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DES FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER SOUS REGIONAL DE DECRYPTAGE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(05– 06 Mai 2016 : Douala, Cameroun)

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

La France a abrité du 30 Novembre au 11 Décembre 2015, la 21^{ème} conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la 11^{ème} session de la réunion des Parties servant comme conférence des Parties au Protocole de Kyoto. Cette Conférence a marqué indéniablement une étape importante du processus de négociation en cours depuis plusieurs années sous la CCNUCC. En effet, l'objectif principal conféré par la communauté internationale à cette Conférence qui était la conclusion d'un accord international sur le climat, applicable à toutes les Parties et permettant de contenir le réchauffement global en deçà de 1,5 ¹/₂°C a été atteint. **C'est ainsi que ledit accord, adopté le 12 Décembre 2015, a été signé à New York au siège des Etats Unies le 22 Avril 2016. En se voulant ambitieux et contraignant, il devra pouvoir permettre à l'humanité de faire face au défi réel posé par les changements climatiques.**

A la faveur de la mise en œuvre du projet régional REDD+ Banque mondiale, la CEFDHAC et ses groupes d'acteurs, principaux bénéficiaires de la composante 1b dudit projet, ont pu depuis le lancement des activités de ladite composante en octobre 2013, et en droite ligne avec le renforcement de leurs capacités sur la REDD+ et la préparation de la COP21, élaboré des stratégies d'engagement, des plans de communication, des notes de position et bien d'autres outils de plaidoyer, non sans bénéficier de formation pour certains groupes spécifiques.

Dans cette dynamique, les représentants des CN / REDD, des fora nationaux, des réseaux d'acteurs et des plateformes REDD+ se sont retrouvés à Brazzaville pour adopter les documents ci-après au niveau sous régional :

- Une stratégie d'engagement sur la REDD+ ;
- Un plan de communication ;
- Une position commune pour la COP21.

Cette position a fait l'objet de sa présentation à la CEEAC dans le cadre de la réunion des ministres d'Afrique centrale en préparation de la COP21.



Projet régional REDD+



Exécuté par giz



Par ailleurs, à l'échéance de septembre 2015, tous les pays ont eu à renseigner le secrétariat de la CCNUCC sur les actions qu'ils envisagent d'adopter pour réduire leur niveau respectif d'émission de gaz à effet de serre à travers la communication des Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN).

La CEFDHAC et ses réseaux s'étant fortement mobilisés dans la préparation de cet important rendez-vous, il est plus qu'impérieux de lui permettre de se retrouver avec ses parties prenantes et d'autres acteurs pertinents, à l'effet de faire le point sur les conclusions, ainsi que le degré de prise en compte de leur désidérata.

Parallèlement à cet accord sur le climat, il importe aussi de mentionner l'entrée en vigueur des nouveaux ODD qui constituent l'agenda pour le développement post 2015 des Nations Unies.

Dans ce contexte, et pour permettre à la CEFDHAC d'être au faite des défis mondiaux, régionaux et nationaux engendrés par ces grandes orientations stratégiques en vue de mieux jouer son rôle d'accompagnateur des Pays d'Afrique centrale dans la Gestion Durable des Forêts, il importe que l'occasion lui soit donnée d'en être bien édifiés. Parmi les enjeux qui seront discutés figurent la REDD+ et l'Initiative de Restauration des Paysages lancée dans le cadre du Plan d'Actions Lima-Paris (LPAA) pour renforcer l'action climatique coopérative en 2015 et au-delà. En raison de la place importante occupée par les femmes dans l'utilisation des terres, leur rôle particulier dans la restauration des paysages et des forêts seront discutés.

Aussi, les présents termes de référence visent à préciser le cadre relatif à l'organisation par la CEFDHAC, de l'atelier sous régional de décryptage de la COP21 tout en tenant compte des ODD post 2015.

2. Objectifs

Le principal objectif de l'atelier est de décrypter le nouvel accord climat adopté en décembre 2015 à Paris lors de la COP21 et faire un lien avec les ODD post 2015 en vue de la maîtrise du nouveau régime climatique global par les principaux acteurs de la sous-région.

Il s'agira spécifiquement de :

- Décrypter les conclusions des travaux de COP21, analyser les relations avec les OOD post 2015 et les implications pour la gestion durable des forêts de la sous-région d'Afrique centrale;
- S'édifier des engagements nationaux pris par les pays du bassin du Congo pour réduire leurs niveaux d'émission de GES ;
- Présenter les instruments financiers et économiques existants et planifiés dans le cadre de la finance climatique, leur gouvernance, leurs conditions d'accès et un positionnement pour la sous-région ;
- Présenter l'Initiative de Restauration des Paysages et l'implication des femmes dans le processus de restauration ;
- Valider et s'approprier les outils de communication sur REDD+, produit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1b du PREREDD+ avec UICN ;



- Elaborer une feuille de route des actions à mener par la CEFDHAC pour accompagner les Etats d'Afrique Centrale jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord en veillant à définir les rôles potentiels de ses acteurs.

3. Résultats attendus

Au terme de cet atelier, il est attendu que:

- Les participants ont une bonne compréhension des conclusions de la COP21 ;
- Les liens à développer entre les ODD et la lutte contre les changements climatiques ainsi que les implications pour la sous-région sont connus ;
- Les instruments financiers et les canaux de financements susceptibles d'être mis à contribution par les différentes parties prenantes selon la spécificité de chacune pour l'Afrique Centrale sont connus;
- Les stratégies à mettre en œuvre pour amener/accompagner les gouvernements dans les chantiers d'adoption des politiques et des législations visant à traduire en les engagements pris pour réduire les niveaux d'émissions sont examinées ;
- Les participants s'approprient les outils de communication produits avec UICN dans le cadre de la composante 1b;
- Les participants s'approprient l'Initiative de Restauration des Paysages dégradés et les mécanismes d'implications des femmes dans le processus ;
- Une feuille de route, en vue d'accompagner les Etats d'Afrique centrale dans les chantiers de ratification de l'accord de Paris est élaborée.

4. Produits attendus

Les produits attendus au terme de l'atelier sont :

- Des mémos techniques élaborés sur :
 - Le contenu de l'Accord de Paris et des décisions adoptées par la COP21 ;
 - Les instruments financiers et économiques existants et planifiés dans le cadre de la finance climatique ;
 - Les défis de la mise en œuvre de l'accord de Paris par rapport aux ODD ;
 - Les enjeux et le contenu relatifs à l'Initiative de Restauration des Paysages avec un accent sur l'implication des femmes dans la mise en œuvre.
- Les outils de communications en matière de REDD+ validés par groupe d'acteurs ;
- La feuille de route de la CEFDHAC pour accompagner les Etats dans la mise en œuvre des engagements pris pour réduire les niveaux d'émission nationale et in fine jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord en 2020 ;
- Un rapport final de l'atelier élaboré.

5. Déroulement de l'atelier

Les travaux se dérouleront essentiellement en plénière et consisteront en des présentations techniques qui édifieront d'avantage les participants et leur permettra de contribuer de

manière satisfaisante à l'atteinte des objectifs de l'atelier sur la base des consensus obtenus au terme des sessions d'échanges qui suivront les différentes présentations.



Un panel de discussion permettra dès l'entame de planter le décor en ce qui concerne le décryptage du nouvel accord climat adopté en décembre 2015 à Paris lors de la COP21 en lien avec les ODD post 2015.

L'élaboration de la feuille de route fera l'objet de travaux de groupe dont les résultats seront synthétisés et mis en cohérence et adoptés en plénière. Les représentants des Fora nationaux feront une présentation de la communication des Contributions Prévue Déterminées au niveau National (CPDN) de leurs pays qui seront prise en compte lors de l'élaboration de la feuille de route.

L'atelier sera facilité par un modérateur (Professeur BITONDO Dieudonné), avec l'expertise de:

- Cabinet Légal Réponse Initiative (LRI).
- PREREDD+
- Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.
- PNUD
- IUCN

6. Date et lieu

L'atelier se déroulera du 05 au 06 Mai 2016 à Douala au Cameroun.

7. Participants

Les participants à l'atelier se présentent comme suit :

- Le Représentant de la COMIFAC ;
- Les Membres du Comité de Pilotage de la CEFDHAC ;
- Les membres des réseaux de la CEFDHAC ;
- Les Représentants des Fora Nationaux de la CEFDHAC ;
- Les Représentants des CEFDHAC rurales ;
- Les Représentants des Plates-formes d'OSC sur la REDD+ et Changements climatiques ;
- Les Représentants de REFACOF ;
- Les Représentants d'autres réseaux pertinents ;
- Les Représentants du PREREDD ;
- Les Représentants des partenaires ;
- Les Assistants Techniques du Secrétariat Technique de la CEFDHAC.

8. Financement

Le financement de l'atelier est assuré par les appuis du FEM/Banque Mondiale à travers le PREREDD+, de la GIZ projet d'appui à la COMIFAC et de l'IUCN Programme forêts.



PREREDD+
Projet régional REDD+



Exécuté par giz

